

Nom : Secoutre  
 Prénoms : Florent J. Coustant Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1831  
 Classe de mobilisation :

**ÉTAT CIVIL.**

Né le 17 février 1866, à Bourequin, canton de Marquise, département de Bas-Pas de Calais, résidant à Bourequin, canton de Marquise, département de Bas-Pas de Calais, profession de cordeleur, fils de Florent et de Beingot, veuve, domiciliés à Bourequin, canton de Marquise, département de Bas-Pas de Calais

**SIGNALEMENT.**

Cheveux noir, sourcils châtains, yeux bleus, front haute, nez droit, bouche petite, menton droit, visage ovale  
 Taille : 1 m. 54 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.  
 MARQUES PARTICULIÈRES :

N° 28 de tirage dans le canton de Marquise

Degré d'instruction : générale (1). 123  
 militaire (2). Exercé

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
 (Indiquer la nature des infirmités, etc.)

Bon

Compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste du recrutement cantonal. (.....<sup>e</sup> portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
 (Compagnies, détachements, régiments, etc.)

Incorporé au 110<sup>e</sup> Rég' d'Infanterie à Compiègne du 1<sup>er</sup> 1887  
Anticipe au Corps de Réserve N° 110<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> 1894  
Libéré de l'armée le 23 septembre 1899  
En congé le 28 septembre 1899

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 110<sup>e</sup> Rég' d'Infanterie  
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég' d'Infanterie à Compiègne  
Rég' de Réserve de Compiègne (B)  
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 1<sup>er</sup> Rég' Terr' d'Inf.

Numéro de la répartition de corps.

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
 PAR suite de changements de domicile ou de résidence.

Date.	Communes.	Subdivisions de rigion.	Numéro de la répartition de corps.
<u>27 juillet 1891</u>	<u>Boulogne-sur-Mer de la Providence</u>		<u>R</u>
<u>15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 1<sup>er</sup> 1892</u>	<u>Boulogne-sur-Mer de la Providence</u>		<u>D</u>
	<u>St-Étienne</u>		
	<u>St-Étienne</u>		

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 110<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 1<sup>er</sup> au 28 Octobre 1894  
 A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le 110<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 2<sup>e</sup> au 29 Août 1894  
 Passé dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> 1900

Numéro au contrôle spécial de recrutement.  
473  
590

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans le 1<sup>er</sup> Rég' Territorial d'Infanterie du 21 8<sup>e</sup> au 5 9<sup>e</sup> 1900  
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le  
 Libéré du service militaire le

1109

**ÉPOQUE à laquelle l'homme est passé dans**

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>27 juillet 1891</u>	<u>15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 1<sup>er</sup> 1892</u>	<u>1<sup>er</sup> 1890</u>	<u>1<sup>er</sup> 1900</u>	<u>1<sup>er</sup> 1900</u>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.  
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
 (3) Pour les hommes compris dans la 4<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.